DEMANDE DE RESERVATION 2027

SALLE DES FETES

Date de location	Nom du demandeur - Adresse - Téléphone -Mail	Motif de la location	Nombre de personnes	Nom Assurance	Montants	
					Location	Caution
						1 000 €

La manifestation devra être arrêtée à 2h du matin au plus tard. Nous attirons votre attention sur la réglementation en vigueur concernant les nuisances sonores troublant l'ordre public. Tout manquement au respect des riverains pourra entraîner un encaissement de la caution.

Prête-nom: Si la Mairie devait constater que vous louez la salle pour une tierce personne, nous nous réservons le droit d'encaisser votre caution. La réservation serait alors considérée comme une sous-location ce qui est formellement interdit.

L'état des lieux "entrant" aura lieu le vendredi à 9h et l'état des lieux "sortants" le lundi à 9h.

Tous les documents composant le dossier devront être établis au seul et même nom du demandeur et fournis au moins 1 mois avant la date de la location :

- la présente demande
- le chèque de caution et de location
- la convention de location
- l'attestation d'assurance pour les risques locatifs
- la copie de la carte d'identité

Capacité maximale d'accueil: 200 personnes assises ou 300 personnes debout

Visa de l'élu(e)
date : ……
nom de l'élu(e) : ……
signature :

A……, le……..

SIGNATURE DU DEMANDEUR